

Table GIRT de l'unité d'aménagement (UA) 112-63
Fiche – Évaluation des solutions possibles
aux préoccupations - PAFIO

1. IDENTIFICATION	
Personne ou organisme émetteur de préoccupation	Document de référence
Chasseur 2 FédéCP-GIM	
2. PRÉOCCUPATION	
Usage : X	
Opérationnelle :	
Brève description de la préoccupation et des objectifs poursuivis afin de résoudre la problématique ou d'améliorer la situation :	
« Certains chemins sont déjà en voie de se refermer tout seul sans l'intervention humaine. Environnementalement ce serait mieux de laisser les choses aller plutôt que de remanier encore une fois le sol » « La nature a toujours suivi son cours : si un chemin n'est plus emprunté, il se refermera naturellement avec la croissance des arbres et de la végétation. Pourquoi alors gaspiller des fonds qui viennent directement de nos poches pour accélérer un processus qui se produira de lui-même » « Une solution plus naturelle et progressive serait de laisser les chemins forestiers se refermer d'eux-mêmes au fil des années »	
Carte jointe : Oui ☐ Non ☒	
3. ENJEU	
Politique d'abandon	
4. OBJECTIF	
Effectuer des fermetures efficaces	
5. ÉLÉMENTS DE SOLUTION EN VIGUEUR OU À VENIR	
Identifier les mesures, les modalités, les ententes, etc. qui affectent l'enjeu:	
<u>Plan de gestion de la voirie forestière</u>	

6. SOLUTIONS POTENTIELLES
Identifier des mesures, des modalités ou des actions pour solutionner l'enjeu et documenter les principaux avantages ou inconvénients pour chacune des solutions (évaluation des impacts des solutions possibles) :
La proposition entre en contradiction avec les enjeux et constats exposés dans les différents travaux de la TGIRT. Les chemins sont considérés comme des perturbations permanentes pour l'habitat du caribou et des travaux régionaux de suivis de chemins « refermés » naturellement démontrent que ces chemins sont encore utilisés par les proies alternatives.
7. SOLUTIONS PRÉCONISÉES PAR LA TABLE
Identifier parmi les éléments de solutions potentielles ceux qui sont préconisés par la Table :
La proposition de solution du MRNF est adoptée par la Table, avec l'ajout : « Que le MRNF a l'intention de procéder à des fermetures de chemin en cohérence avec les objectifs d'aménagement déjà en place. » Il y a aussi l'ajout dans la section des éléments de solution en vigueur : du VOIC milieu aquatique. La MRC de la Haute-Gaspésie s'abstient.
8. ÉLÉMENTS PERMETTANT DE MESURER LE RESPECT DE LA MESURE D'HARMONISATION
Identifier les éléments qui permettront de vérifier que la mesure d'harmonisation a été respectée et les intégrer au R176.
9. CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES ET AUTRES COMMENTAIRES